

COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 Décembre 2015 à 18 Heures 00

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Véronique GILLOT, Michel GOUGET, Gérard PUIPIER, Gisèle GRANGE, Michel CROIZER, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Gérard PINATTON, Catherine PEJU, Marie-Hélène TONIN, Hervé REY, Muriel CHENOUARD-GAUTIER.

Absents excusés : Stéphanie CHAMBE, Jean MATHIEU.

Secrétaire de séance : Gisèle GRANGE.

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

RECENSEMENT : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le recensement de la population aura lieu sur la commune du 21 janvier au 22 Février 2016.

La commune a été divisée en trois secteurs. 3 agents recenseurs ont été recrutés et travailleront sous l'égide de Marie-Hélène TONIN désignée coordonnatrice de ce recensement.

La dotation versée par l'état sera de 2 849 euros.

Le conseil décide de verser une rémunération d'environ 1200 euros net par agent.

MAINTENANCE CHAUFFAGE BOIS et POMPES A CHALEUR : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de maintenance des chauffages bois et pompes à chaleur avec la société COFELY prend fin au 31 Décembre 2015. Une étude de marché a été lancée début novembre. Il demande au conseil de bien vouloir se prononcer pour le renouvellement du contrat. Après étude la société COFELY donnant entière satisfaction et s'engageant sur un prix ferme de 8 297,05 € HT sur 2 ans, le conseil renouvelle le contrat.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une étude du Costic et de l'Ademe a été réalisée sur le bâtiment de l'école et que celui-ci donne entièrement satisfaction en termes de chauffage et d'électricité. Le bâtiment est même excédentaire en énergie (du fait de la production du photovoltaïque).

CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE POUR LE RESEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la commission d'appel d'offres qui après s'être réuni a reconduit le contrat de convention de prestation de service pour le réseau d'assainissement collectif à la Lyonnaise des eaux pour une durée de 4 ans, renouvelable douze mois, pour un montant de 20 862 € par semestre. Approuvé par le conseil.

CONVENTION SPA : Monsieur le Maire présente au conseil municipal la convention avec la SPA à renouveler pour 2016 au prix de 0,28 € par an et par habitant. La convention consiste à l'accueil et la garde des chiens errants ou divaguant sur la commune. Le transport n'est plus assuré par la SPA. Approuvé par le conseil.

CONVENTION ASSISTANCE JURIDIQUE : Le Conseil Municipal renouvelle pour l'année 2016 la convention pour l'assistance juridique au prix de 1 150 euros proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône.

SYDER : Le conseil municipal confirme son choix sur l'extinction de l'éclairage public sur la commune à certaines heures. Des panneaux concernant cette réglementation seront installés aux entrées de village. Un arrêté sera établi et adressé au SYDER.

REPARTITION DE LA VENTE DE LA MAISON PEYRON : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la maison Peyron avait été léguée à la commune par la famille Peyron. Ce lieu devait servir en premier lieu à des œuvres sociales. De ce fait, au vu de la vente de ce bâtiment la commune reversera 1/3 au CCAS pour les actions menées par celui-ci sur la commune, 1/3 sera reversé à des œuvres humanitaires qui seront choisies par le CCAS et 1/3 sera conservé par la commune en compensation des frais engagés pour la conservation de ce bien.

VENTE DU LIVRE SUR LES EGLISES : La commission histoire vient d'achever son livre sur les églises.

Celui-ci est en vente en Mairie. Le conseil municipal fixe le prix de vente à 15 euros.

Travaux des Commissions :

- Commission jeunes:
 - Une sortie de ski est prévue sur un week-end les 21 et 22 février 2016, le coût est fixé à 100 euros par participant. La CAF et la Mairie contribuent également au financement de cette sortie.
- Commission voirie :
 - Le chemin de « La Madeleine » est terminé.
 - Les autres chemins prévus en 2015 se feront en 2016 ainsi que la restauration de la voirie.
 - Prend connaissance du nouveau classement de la voirie communautaire.
- Commission économique :
 - L'installation d'un Kinésithérapeute aura lieu le 1/02/2016 « Place du Centre ».
- Commission Communication :
 - Le Petit Montre-Toi sera distribué avant la fin du mois de décembre,
 - Prend connaissance des devis pour l'implantation d'un panneau lumineux de communication sur le village. La commission travaille sur ce projet.
- Affaires scolaires :
 - Pas de problème particulier pour les TAP (Temps d'Activité Périscolaire)
 - Projet de deux services à la cantine en raison du nombre important de repas chaque jour.
- Salle des Sports :
 - Prend connaissance que deux bureaux d'étude travaillent sur le problème de la salle des sports (fissures)
- Divers :
 - Prend connaissance de l'élaboration en cours du dossier d'Information des Risques Majeurs et du Plan Communal de Sauvegarde par Gisèle GRANGE.
Celui-ci sera présenté au Conseil Municipal dès sa finalisation.
 - Prend connaissance de l'emploi en Contrat Aidé de Bertrand CHAVEROT, en remplacement de Gabriel DUTHEL.
 - Prend connaissance d'un jardin communal mis à disposition pour un « jardin partagé » et accessible dans le cadre des TAP ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h 00.

Prochain Conseil Municipal le lundi 18 Janvier 2016 à 20 h 00

